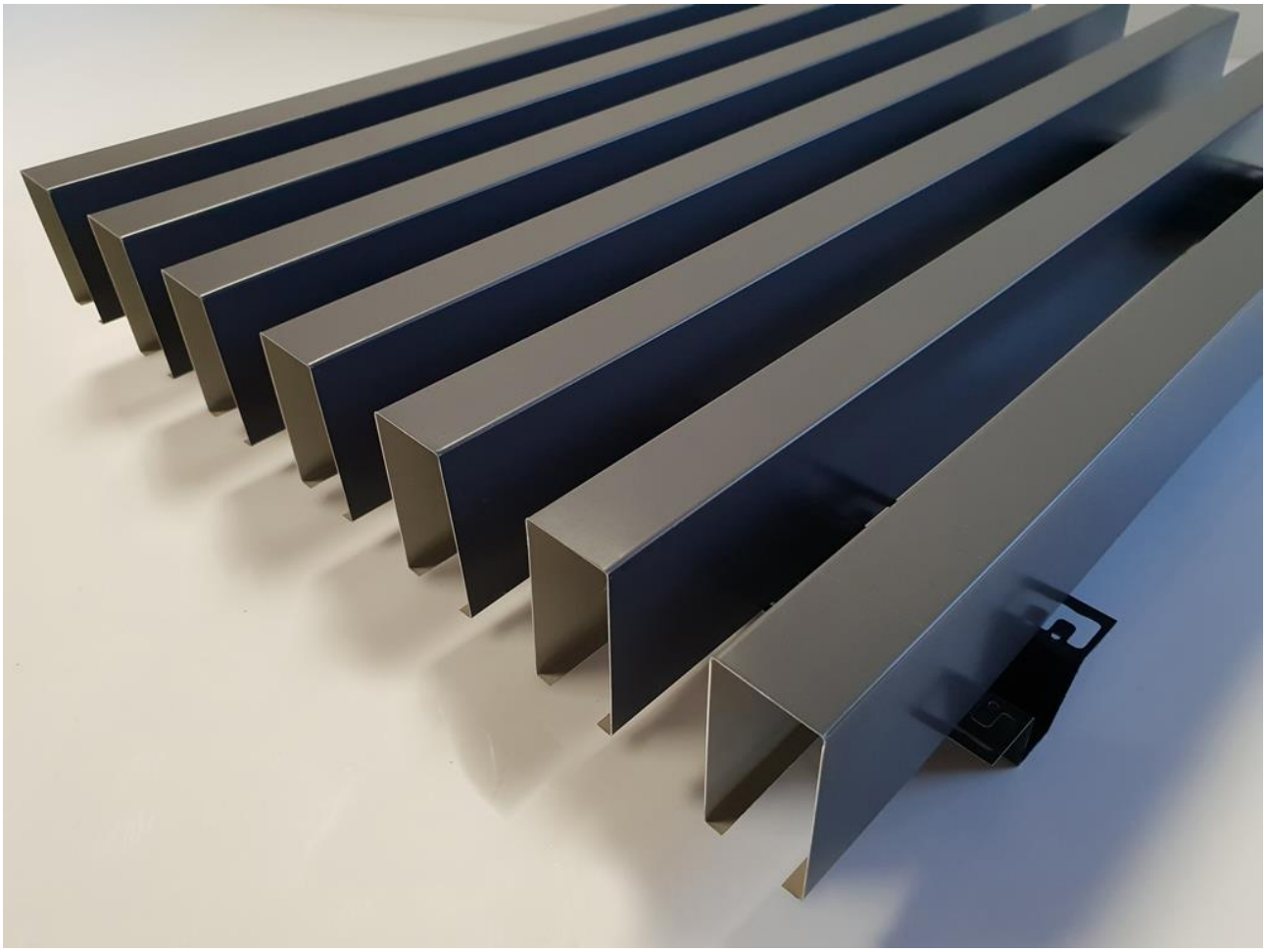
NOTICE DE MONTAGE
PLAFONDS À LAMES

TYPE C/65



OBJET DE LA NOTICE
Cette notice décrit les règles de montage des plafonds suspendus à lames type C/65.



UTILISATION
Les produits décrits dans cette notice sont destinés à la réalisation de plafonds suspendus pour des aménagements intérieurs.

TYPE DE MATÉRIAUX
Les lames sont fabriquées à partir :

• d'acier galvanisé avec revêtements organiques (polyester, pural, PVDF) ou sans revêtement
• d'aluminium avec revêtements organiques (polyester, polyamide)
• Les rails de montage (traverses) sont fabriqués en acier galvanisé.

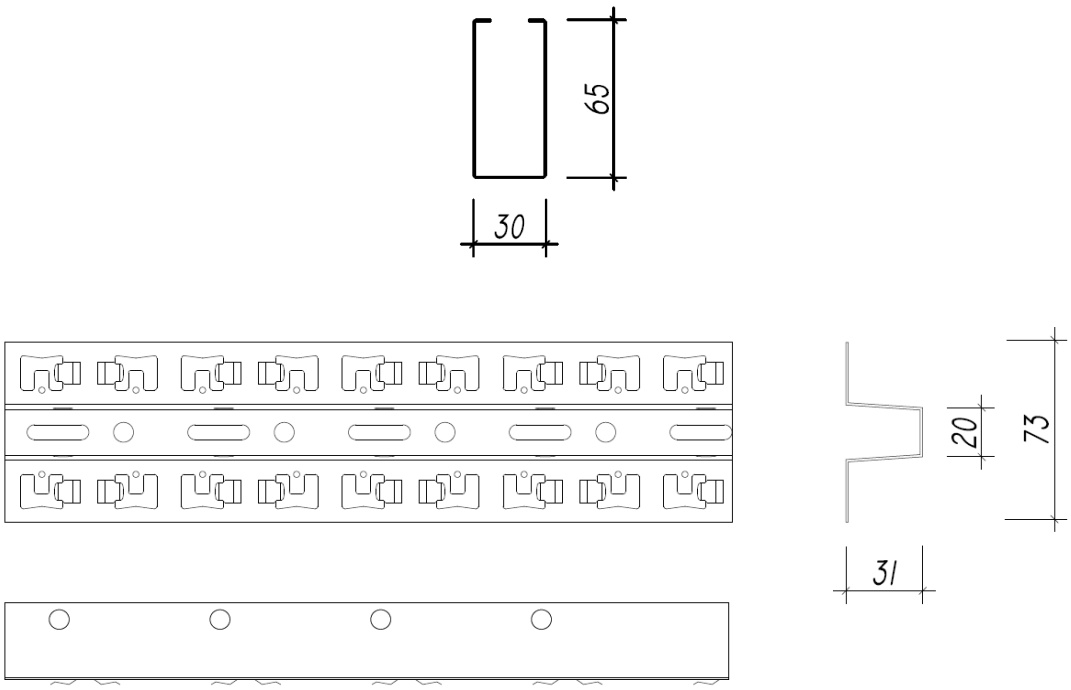
Tolérances et exigences conformes à la norme PN-EN 13964.

TRANSPORT ET STOCKAGE
Les consignes sont indiquées sur l'étiquette jointe aux produits.

⚠ ATTENTION
L'installation doit être réalisée conformément :
• au projet technique
• aux normes en vigueur
• aux recommandations de cette notice

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Panneaux C/65



PANNEAUX	ÉPAISSEUR	
	Aluminium	Acier
C/65	0.5 0.6 0.7	0.5

PLAFONDS SUSPENDUS

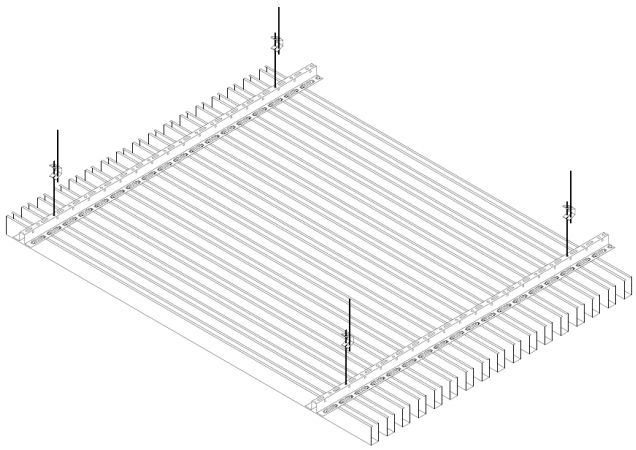
Les rails de montage (traverses) peuvent être fixés au plafond directement ou à l'aide de suspensions standard : à tige ou à vis.
Le mode de fixation des rails et des suspensions ainsi que le type d'éléments de fixation doivent être précisés dans le projet. Comme éléments de fixation, on peut utiliser des ancrages de construction ou des chevilles homologués pour la commercialisation et l'utilisation.
Tous les éléments supplémentaires du plafond (lampes, diffuseurs d'air, haut-parleurs, etc.) doivent disposer de leur propre suspension indépendante au plafond.
Lors de la pose de plafonds suspendus, il convient de veiller tout particulièrement à maintenir la rectitude des traverses afin d'obtenir une surface parfaitement plane.
Une méthode pratique pour contrôler la rectitude de la grille et des panneaux consiste à vérifier régulièrement les diagonales pendant le montage.
Les écarts admissibles dépendent du type de profilé ; dans la pratique, même un léger écart par rapport à la rectitude peut entraîner une déformation visible du profilé.

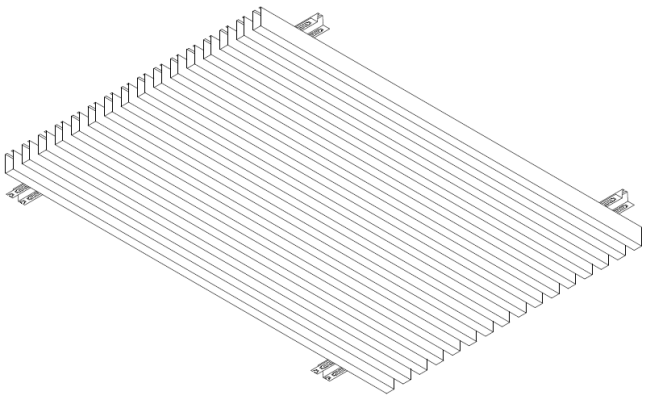
Les traverses TE/65 sont fabriquées en longueurs de 4 m.
Il est recommandé d'utiliser des panneaux dont la longueur ne dépasse pas 6 m.
Il est possible d'utiliser des produits plus longs, mais cela nécessite de prendre des précautions particulières lors du montage (notamment en raison du risque de rupture).
Lors de la conception de plafonds suspendus, il convient de tenir compte
des conditions suivantes :
- les distances entre les rails de montage ne doivent pas dépasser 1,2 m
- les distances entre les suspensions ne doivent pas dépasser 1,0 m
- la force de rupture de la suspension ne doit pas être inférieure à 0,4 kN

Tableau des poids des plafonds PUNTO de type « C/65 »
(le poids du plafond comprend les lattes et les rails de montage en acier espacés de 1 m)

TYPE DE PLAFOND	Waga [kg/m2]			
	Aluminium			Acier
	0,5 mm	0,6 mm	0,7 mm	0,5 mm
C/65 fente de 35 mm	4,53	5,28	6,03	11,26
C/65 fente de 100 mm	3,39	3,04	3,42	6,03

MONTAGE DES LAMES

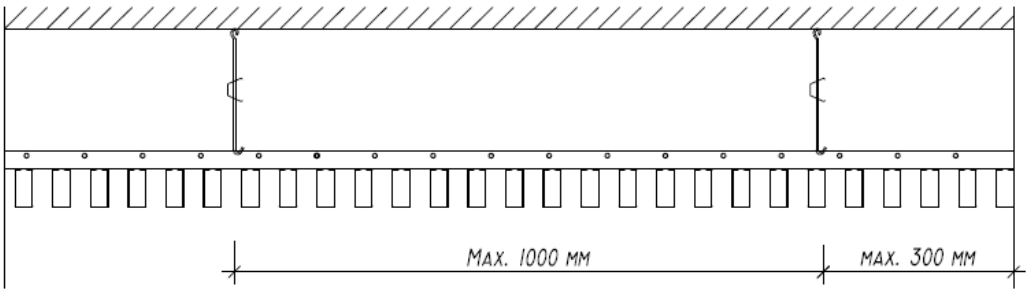


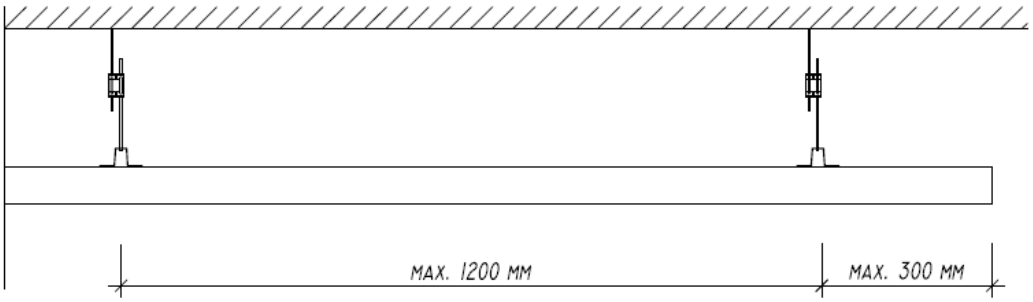


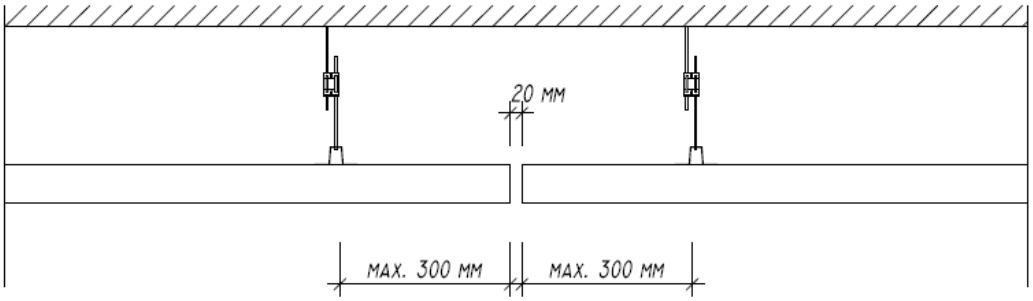
Les panneaux C/65 doivent être montés exclusivement à l'aide de rails de montage. Les baguettes s'emboîtent par encliquetage sur la traverse.

ORDRE DE MONTAGE →

1) Marquage du niveau du plafond (pour les plafonds suspendus).
2) Montage des profilés muraux (cornière ou profilé en U uniquement pour les panneaux C/65)
3) Marquage des lignes de fixation des rails de montage, puis des points de fixation des suspensions.
4) Montage des élingues.
5) Montage et mise à niveau des traverses.
6) Fixation des panneaux







Les panneaux sont protégés par des films
de protection pendant le profilage et le transport, afin d'éviter toute rayure
sur la surface des revêtements décoratifs. Les films de protection ne doivent être retirés de
la surface des panneaux qu'avant la fixation définitive de ceux-ci sur
les rails de montage.
Pour découper les panneaux, par exemple pour réaliser des ouvertures pour l'éclairage, il convient
d'utiliser des cisailles mécaniques.
En cas de jonction de panneaux dans le sens de la longueur, il est recommandé que
les bords des panneaux assemblés soient les bords d'origine coupés
lors de la fabrication.
L'installation de l'éclairage doit comporter une suspension propre
supportant le poids du luminaire.

CONSEILS D'ENTRETIEN :

Il est recommandé d'effectuer des opérations d'entretien à une fréquence adaptée aux conditions locales (climatiques, degré de pollution de l'environnement, etc.), au moins une fois par an.
Pour le nettoyage, on peut utiliser de l'eau additionnée d'un détergent doux à base d'alcool, par exemple un nettoyant pour vitres, ne contenant pas d'agents abrasifs, rayants, colorants ou susceptibles d'entrer en réaction chimique avec les éléments nettoyés.

SODITRADE SAS est exploitant du site lame-alu.com
4 avenue des Violettes
ZAC des Petits Carreaux
94380 Bonneuil-Sur-Marne
contact@lame-alu.com - 01.49.21.01.80